



Yaoundé, 27 avril 2010

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Encore une fuite de pétrole sur le terminal marin de l'oléoduc Tchad – Cameroun**

Le jeudi 22 avril 2010 à 1h 45 min du matin, une autre fuite de pétrole a été déclarée sur le terminal marin de l'oléoduc Tchad –Cameroun, au large des côtes de Kribi, sur l'Océan atlantique. L'incident est survenu pendant les opérations d'enlèvement de brut qui se déroulaient sur le terminal de stockage et de déchargement du Brut Kome 1 – Kribi. Selon COTCO, il s'agirait d'un incident mineur, causé par un violent orage ayant justifié l'arrêt, à titre préventif, des opérations d'enlèvement. Du brut résiduel se trouvant dans le conduit d'enlèvement aurait été déversé sur le pont du navire connecté au terminal marin, et se serait écoulé en mer. Au total, il s'agirait, selon COTCO, d'une fuite de moins de 5 barils de brut, rapidement contenue et traitée, y compris par l'utilisation de dispersants. Aucune présence d'hydrocarbures n'a été observée sur la côte.

Des pêcheurs déclarent avoir observé des traces de fuel à 12 km de la côte. Les populations de la région craignent des conséquences sur la mer, notamment une pénurie de poisson. Informées du déversement pétrolier par la base navale, les autorités administratives locales ont aussitôt mis en place une cellule de crise, associant les chefs des villages. Des patrouilles ont sillonné la zone de l'incident pour s'enquérir de la situation.

Si la réactivité des autorités administratives locales doit être saluée, il subsiste toutefois des interrogations et sujets de préoccupation, relatifs notamment aux moyens d'intervention limités de l'administration locale, surtout s'il s'était agi d'un incident majeur.

## ❖ Quelques failles dans la communication

Si le consortium a saisi les autorités de Kribi et préparé un communiqué de presse aussitôt après l'incident, il faut cependant reconnaître que des craintes subsistent dans certains villages, où des pêcheurs redoutent un impact négatif sur leurs activités.

- Les communautés ont été informées par les autorités administratives locales, et par les chefs de village. Il n'existe pas entre le consortium et les communautés le rapport direct qui aurait été indispensable à une bonne information sur des questions aussi techniques
- Les radios locales n'ont pas été autant utiles qu'elles auraient pu l'être en matière de diffusion de l'information auprès des communautés
- A ce jour, le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), partie camerounaise dans le projet, n'a jusqu'ici fait aucune déclaration sur l'incident. *« Un silence assourdissant »* déplore Samuel Nguiffo, Secrétaire Général du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED). *« Les activités du CPSP portent essentiellement sur la surveillance et le contrôle des activités de construction et d'exploitation du pipeline Tchad-Cameroun. Il est de sa responsabilité, après un tel incident, de vérifier que les informations fournies par le consortium sont véridiques, communiquer sur son étendue et son ampleur, sur les risques éventuels et les mesures d'atténuation, d'informer le public sur les activités et les risques de l'opérateur du pipeline dans leur environnement immédiat. Leur silence après pareil incident est déplorable »*, a-t-il ajouté.

## ❖ Une catastrophe de trop

Il s'agit du deuxième déversement pétrolier connu enregistré par COTCO sur le terminal marin depuis sa mise en service en 2003. Malgré l'existence supposée de moyens technologiques de détection des fuites, il est important de s'interroger sur la capacité de COTCO à prévenir, percevoir à temps ce genre d'incident, et mieux encore de les éviter. *« On peut minimiser ce dernier incident mais ces nombreux déversements en mer seront lourds de conséquences à long terme. La destruction des espèces marines, la pénurie de poisson, la*

*pollution de l'eau, porteront fatalement un coup dur à l'environnement,», a déclaré Honoré Ndoumbe Nkotto, Coordonnateur de la Fondation Camerounaise d'Actions Rationalisées et de Formation sur l'Environnement (FOCARFE).*

**❖ La capacité du gouvernement à gérer les déversements pétroliers doit être renforcée**

COTCO affirme que moins de 5 barils de pétrole se sont déversés en mer. Les autorités camerounaises qui ont survolé la zone de l'incident ne peuvent pas donner avec précision la quantité du pétrole qu'elles ont aperçue. Encore une fois, la seule donnée disponible dans un cas de déversement est celle fournie par le consortium... *« C'est inquiétant que le gouvernement camerounais ne puisse pas établir et publier son propre bilan de cet incident. Le CPSP doit dresser un état des lieux contradictoire de la catastrophe afin de rassurer les populations »* affirme Valéry Nodem du Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA).

En Novembre 2009, et après plusieurs années d'attente, le Cameroun a enfin adopté son Plan National d'Intervention en cas de Déversement Accidentel d'Hydrocarbures, et plusieurs formations ont été organisées au profit des différentes administrations impliquées dans le suivi de ce projet afin de les préparer à mieux faire face à des incidents de cette nature. 5 mois après son adoption, le plan reste inconnu du public et, bien pire non opérationnel, ce qui laisse une grande marge de manœuvre au consortium. *«Kribi est la principale ville touristique du Cameroun, et on ne peut accepter de courir le risque de subir un accident pétrolier majeur dans cette ville. Ce serait désastreux pour l'environnement et pour l'économie locale. Il faut que l'administration se dote de toute urgence de capacités pouvant lui permettre d'être opérationnelle en cas d'incident majeur. Le déversement de pétrole actuellement observé dans le Golfe du Mexique devrait nous amener à réfléchir, et nous inciter à l'action »* s'inquiète Samuel Nguiffo du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED).

**Face à ces défaillances, nous demandons :**

**1. A COTCO :**

- a. D'organiser une rencontre publique avec les populations de Kribi, afin de les informer sur la nature, l'ampleur et les contours de l'incident ;

- b. D'informer de façon plus large le grand public sur les origines, l'ampleur et les conséquences possibles de cette fuite pétrolière
- c. De mettre en place un numéro d'urgence gratuit et ouvert 24h/24 pour faciliter la communication entre les communautés et le consortium pour les futurs incidents de cette nature

## **2. Au Gouvernement du Cameroun :**

- a. De rendre opérationnel, de toute urgence, le plan national d'intervention en cas de déversement accidentel des hydrocarbures adopté en novembre 2009.  
Rendu effectif, il permettra à l'administration « d'informer le processus de prise de décisions et d'assurer un état de préparation, au niveau national, en prévention et en réaction à un déversement d'hydrocarbures qui pourrait se produire sur le territoire camerounais »
- b. De rendre public le plan national d'urgence en cas de déversement pétrolier

### **Contacts :**

Centre pour l'Environnement et le Développement (CED)  
B.P: 3430, Yaoundé/Cameroun  
Tel: 22 22 38 57  
[ced@cedcameroun.org](mailto:ced@cedcameroun.org)

Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA)  
B.P: 1003 Yaoundé/Cameroun  
Tel: 22 21 32 87  
[info@relufa.org](mailto:info@relufa.org)

Fondation Camerounaise pour une Action Rationalisée  
des Femmes sur l'Environnement (FOCARFE)  
B.P: Yaoundé/Cameroun  
Tel: 22 21 00 91  
<http://www.aedev.org/focarfe>